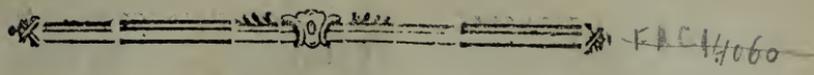


Bonnapax



PLAINTES

OU

REQUÊTE

D'UN CITOYEN ACTIF

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Case
FRC
14945

MESSEIGNEURS,

DEPUIS l'heureux désordre où nous vivons, voilà la cent vingt-deuxième plainte que j'ai l'honneur de vous présenter contre les aristocrates passés, présens, futurs & à venir; vous n'avez pas encore daigné y satisfaire; vous m'avez traité tout comme un autre; mes réclamations sont demeurées au comité des rapports, & tous les aristocrates au comité des re-

A

THE NEWBERRY
LIBRARY

cherches , d'heureuse mémoire , en attendant le jugement.

Je vous avois prouvé par témoins que les aristocrates avoient pendu Jésus-Christ, perfissé madame sa mere, & méprisé Messieurs de Lameth , Barnave , Duport , d'Aiguillon & d'Orléans : mais il n'y a preuve qui tienne avec vous , Messieurs ; vous avez la bonté de laisser pendre, mais ne pendez jamais.

Ces Messieurs les aristocrates ont beau brûler leurs châteaux, comme chacun fait, s'affaîner eux-mêmes gratuitement, se ruiner à plaisir, débaucher l'armée & la flotte avec le reste de leurs écus, ils n'en ont pas moins eu l'avantage & la ressource de quitter leur partie, & d'aller mourir de faim loin de nos augustes représentans.

Ne seroit-il pas tems de mettre un frein à leurs menées & à leurs prétentions ? c'est dans cette intention que je viens vous dénoncer encore une des usurpations les plus graves qui aient jamais été commises par les

aristocrates. Oui , Messieurs , je dénonce , & je me glorifie d'avoir à dénoncer , puisque c'est le plus beau droit d'un citoyen actif , le seul titre que vous ayiez bien voulu conserver à un homme d'honneur. Ecoutez-moi , je vous prie , avec quelque indulgence , & un peu de patience.

Tous les hommes sont égaux : Dieu l'a dit à ses apôtres , & l'abbé Sieyès aux siens : tous les droits des hommes sont uniformes ; & , pour réparer les inégalités que le tems & la Providence avoient nécessitées , vous vous êtes emparés de tout , afin de le redistribuer avec justice , poids & mesure , & le tout pour le bonheur du peuple & des nations.

Vous remplirez sans doute votre destinée , vos poches & notre attente : mais , en attendant , chacun dérobe le fruit de liberté , & pas un n'a pu encore le cueillir. Dieu a dit : Rendez à César ce qui appartient à César ; & vous , vous avez dit : Pour rendre , il faut prendre ; prenez , & puis

nous verrons. Ce qui est bon à prendre est bon à. comme disent les philosophes.

Je passe légèrement sur cette métaphysique que je n'entends pas, & je viens au fait que vous comprendrez. Depuis le bourreau jusques au roi, tout est citoyen actif; & partant tous égaux. Et lorsque tous les droits sont égaux, gare pour les emplois, & le hasard de la distribution que vous en allez faire!

Le ci-devant duc de Castries s'est déjà trompé sur le sien : il a voulu, sans attendre la fin de la législation, s'emparer à lui tout seul du pouvoir exécutif; il s'est donc mis à juger, condamner & exécuter M. Charles de Lamerh : mais cet auguste représentant que la justice, l'équité, l'éloquence & la prudence gouvernent, a réclamé les loix de la propriété, loix qui ne laissent pas que d'embarrasser souvent la marche de vos importants travaux, mais qui doit être essentiellement respectée dans le cas dont s'agit.

J'appuie donc la motion de M. Charles

de Lameth , & je dis que M. le ci-devant duc de Castries doit être dépossédé de son usurpation , pour laisser au citoyen actif bourreau toute sa propriété & ses droits particuliers sur M. de Lameth , & que celui-ci doit être maintenu dans la propriété & faculté de se conduire , ainsi qu'il appartient à MM. de Mirabeau , d'Aiguillon , d'Orléans , &c. , afin qu'un jour & à la fin de la législation , & lorsque l'ordre sera rétabli , le citoyen exécuter de tous les citoyens actifs ici dénommés puisse rentrer légitimement dans ses droits respectifs.

Je conclus en outre à ce qu'il soit défendu au chef suprême de l'armée , de postuler & demander la place même de caporal de milice , lequel emploi pourroit , d'après vos sages décrets le conduire même à commander un jour l'armée , ce qu'il importe de prévoir & d'empêcher par les raisons que vous savez.

Mais , pour parvenir à l'exécution de vos ordres & ordonnances , le roi fera pourvu de l'emploi & dignité d'aide-de-camp de l'as-

semblée, avec permission de solliciter pour lui & sa famille des gratifications, s'il parvient à rétablir l'ordre dans le royaume, & sur-tout à faire payer les impôts.

Et afin qu'il s'acquitte mieux de son emploi, j'ose d'avance, messeigneurs, vous supplier de vouloir bien lui rendre la liberté, en vous réservant celle de tous ses ci-devant sujets, dont vous ferez ce qu'il plaira à Dieu, à MM. de Lameth, Barnave, d'Aiguillou & consorts.

Et pour le surplus de la plainte & requête, je conclus à ce qu'il vous plaise prendre, messeigneurs, la monarchie pour trône, les aristocrates pour marche-pieds, & la lune pour couronne. Sur ce, je prie le Dieu auquel vous croyez, qu'il vous ait en sa sainte & digne garde. Fait à Paris l'an de la libre liberté nationale.

Signé, BONNAFFOX, citoyen actif du district des Carmes.
